

tennis - ligue du centre-val de loire

Le statu quo ou la révolution ?

Le Loir-et-Chérien Thierry Grandgeorge, le président sortant, est fortement challengé par la Tourangelle Sabrina Léger. Les électeurs sont amenés à choisir deux personnalités très différentes.



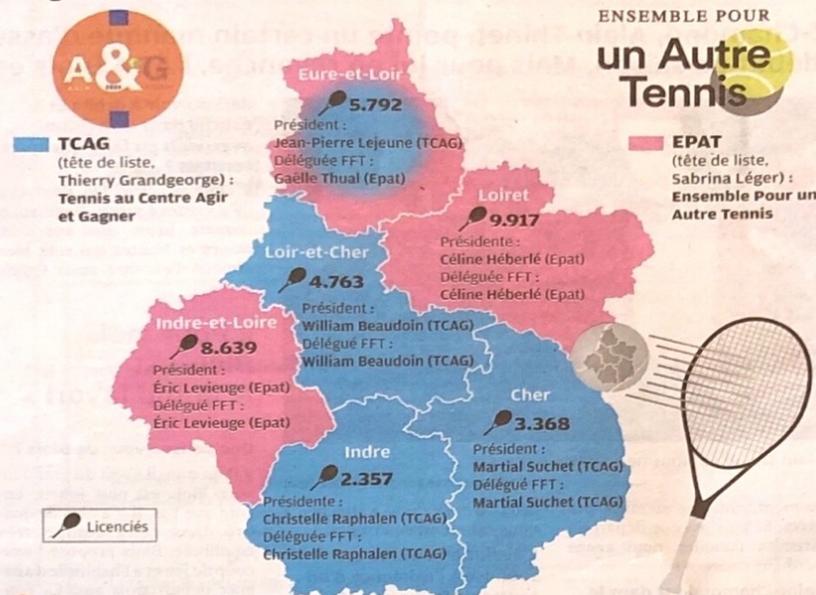
Thierry Grandgeorge.

C'est la période des assemblées électorales dans les ligues et s'il y en a une qui est bien attendue dans le Centre-Val de Loire, c'est celle du tennis (1) qui a lieu ce vendredi, en visioconférence, à partir de 18 h 30. À la fois pour son issue incertaine, ses coups pas forcément droits, et l'enjeu qu'elle représente pour les élections nationales prévues le 13 février 2021.

Le scrutin s'effectue à la proportionnelle

À la veille du scrutin régional, le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'il n'est pas facile de dégager un favori. Président en poste depuis 2017, Thierry Grandgeorge a certes le soutien de quatre présidents sur six (Loir-et-Cher, Indre, Eure-et-Loir, Cher), mais pour ce qui des grands électeurs qui voteront lors de l'assemblée générale de

La gouvernance du tennis en Centre-Val de Loire



Sabrina Léger.

pas de faire circuler. La vérité, c'est que le tennis est une des disciplines qui perd le plus de licenciés, que la crise du bénévolat est encore plus forte ici qu'ailleurs et que de nombreux tournois disparaissent ou perdurent péniblement avec un nombre d'inscrits déclinant. C'est tout l'enjeu du prochain mandat que d'inverser cette tendance, sans oublier de rassurer les moniteurs et salariés des clubs qui, compte tenu de la morosité ambiante et des dégâts causés par la crise sanitaire, se font du souci pour leur avenir...

Pierre Michel
sports.blois@nrco.fr

la FFT, trois départements ont rallié le camp de Sabrina Léger : l'Indre-et-Loire, le Loiret et l'Eure-et-Loir. Précision qui a forcément son importance : ces trois comités sont les plus importants (et de loin) en nombre de licenciés et comme le scrutin s'effectue à la proportionnelle, ce n'est pas un petit détail (2)... Au moins, ce qu'il y a de bien,

pour les électeurs, c'est que ce sont deux candidats aux profils très différents qui s'opposent. Là où Thierry Grandgeorge et son équipe incarnent la disponibilité, l'expérience, la sagesse et une bonne connaissance des dossiers, Sabrina Léger et la sienne s'appuient sur l'expertise, la mixité, l'énergie collective et la volonté d'une gouver-

nance différente.

La campagne, qui bat son plein depuis la fin de l'été, a quand même été le théâtre, sur les réseaux sociaux, de passes d'armes qui n'ont pas grandi leurs auteurs, qu'il s'agisse d'une photo détournée, d'échanges musclés par messages interposés, ou de fausses informations qu'on ne manque

(1) : le tennis est le deuxième sport en France en nombre de licenciés (900.000), derrière le football (2 millions).

(2) : Les premières assemblées de ligue donnent à ce jour une certaine avance à Gilles Moretton (3.881 voix), soutenu par Sabrina Léger, devant Bernard Giudicelli (2.369), soutenu par Thierry Grandgeorge. La majorité absolue se situe à 4.627 voix.

Thierry Grandgeorge : « Une équipe compétente »

Quelles sont les grandes lignes de votre programme ?

« Accompagner les clubs dans leur quotidien en proximité via le Pact club. Créer des cercles de dirigeants pour traiter des problématiques. Optimiser les offres de compétitions pour les jeunes et les adultes. Poursuivre les formations d'arbitres, de dirigeants, d'enseignants, en s'adaptant aux outils digitaux. Développer les nouvelles pratiques, beach, padel et paratennis. Augmenter la visibilité de la ligue et les partenariats. Rassembler les comités départementaux dans une gouvernance apaisée. »

Quels atouts avez-vous à présenter à vos électeurs ?

« Le bilan positif d'une équipe compétente, disponible et motivée au service des clubs. Les salariés et élus ont visité 73 % des clubs. La mise en place du conseil des présidents de comités a permis le traitement des dossiers avec équité et har-

monie. La formation de 187 enseignants, dont celle d'initiateurs fédéraux répondant à la demande des clubs. L'augmentation des compétiteurs jeunes, gage de fidélisation. L'optimisation de l'occupation du stade de ligue. Le partage des ressources de la ligue. »

Quel jugement portez-vous sur la candidature de votre concurrente ?

« La motivation de cette liste répond davantage à une préoccupation nationale, sa représentativité n'est pas équilibrée avec une surreprésentation d'un comité départemental. Un grand nombre de colistiers ne mesure pas la charge de travail. Le programme officiel reste au niveau des intentions. Les verbes continuer, poursuivre, maintenir y sont repris plusieurs fois, c'est donc que les actions de l'équipe sortante sont appréciées. Mme Léger a refusé l'organisation d'un débat sur nos programmes devant les clubs. »

Élections, mode d'emploi

> Seuls les présidents de clubs votent. Chacun pèse entre 1 à 15 voix selon le nombre de licenciés de son club. Ils peuvent panacher leurs voix. Le Top 10 des clubs régionaux : TC Tours (15 voix), AAJ Blois (12), TC Chartres (11), Olivet (11), TC Bourges (10), TC Châteauroux (10), ATG Tours (10), TC Joazeul (10), Vendôme (10), Saint-Cyr-sur-Loire (10).

> Deux votes sont en jeu : un pour la liste des délégués ; un pour élire un comité directeur de la ligue.

> La liste Thierry Grandgeorge compte 6 indriens : Christèle Raphalen (Mézières-en-Brenne), Monique Debernard et Chantal Agoyé (ASPTT Châteauroux), Nathalie Danjon (Diors), Jean-Pierre Turpin (TC Châteauroux), Benjamin Mechin (Argenton).

> La liste Sabrina Léger compte 6 indriens : Lydie Harmon (Le Poinçonnet), Alain Bossard (Argenton), Alain Paillet (TC Châteauroux), Antony Pinsard (Saint-Gaultier), Alexandre Proteau (Ardenes), Karinne Gillet (Diors).

Sabrina Léger : « Une énergie collective »

Quelles sont les grandes lignes de votre programme ?

« Notre programme s'appuie sur quatre piliers. Sportif (jeu, plaisir, passion) : les raisons d'être de la pratique du tennis partout et pour tous. Développement (dynamiser, valoriser) : guide des bonnes pratiques élaboré avec et pour les clubs. Relancer le stade de ligue, les tournois 4^e série, valoriser les juges arbitres. Relations humaines et finances (aider, former) : donner aux salariés et bénévoles les moyens de se former, de mieux travailler. Gestion et administration (proximité, écoute, respect) : un pilotage de la ligue associant les comités et les clubs. Assurer la connexion avec les autres ligues et la fédération. »

Quels atouts avez-vous à présenter à vos électeurs ?

« Il y a en trois. L'ouverture : la contribution des clubs et comités dans la construction de notre programme. Ces remontées du

terrain ont enrichi nos propositions. L'expérience (mixité, disponibilité) : la connaissance des institutions à tous les niveaux, des clubs jusqu'à la fédération grâce mes colistiers comme Alain Bossard, ancien président de la ligue, Stéphane Robert, ancien 50^e mondial, et les deux nouveaux présidents de comités Céline Héberlé (Loiret), Eric Leveigue (Indre-et-Loire). L'engagement : une énergie collective visible en cette période électorale et qui ne demande qu'à s'exprimer dans le futur. »

Quel jugement portez-vous sur la candidature de votre concurrent ?

« Je n'ai pas à porter de jugement sur sa candidature. Je préfère me focaliser sur les éléments factuels de son mandat que nous ne manquerons pas de réclamer si nous étions élus. Cela permettra d'avoir des bases saines et constructives pour mettre en œuvre notre projet dans les meilleures conditions. »